
INTERNATIONAL JOINT COMMISSION
INTERNATIONAL LAKE ONTARIO -- ST. LAWRENCE RIVER STUDY
COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE
ÉTUDE INTERNATIONALE SUR LE LAC ONTARIO ET LE FLEUVE SAINT-LAURENT
PUBLIC INTEREST ADVISORY GROUP PUBLIC MEETING
RÉUNION PUBLIQUE DE GROUPE CONSULTATIF SUR L'INTÉRÊT PUBLIC
HÔTEL HAMPTON INN AND SUITES
1900 AUTOROUTE TRANS CANADA HIGHWAY
DORVAL, QUÉBEC
THURSDAY, JULY 21 - LE JEUDI 21 JUILLET 2005
7:00 P.M. -- 9:00 P.M.
19 h à 21 h

TABLE OF CONTENTS - TABLE DES MATIÈRES

	Page
Allocution par M. Robert Gourd Membre de la Commission mixte internationale	3
Introductions des membres du Groupe d'étude	5
Mot de Bienvenue par M. Marcel Lussier Co-président canadien du Groupe consultatif sur l'intérêt public pour l'Étude internationale sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent	7
Présentation PowerPoint par M. André Carpentier Membre du Groupe consultatif sur l'intérêt public pour l'Étude internationale sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent	8
Période de Questions et de Réponses facilité par M. Marc Hudon Membre du Groupe consultatif sur l'intérêt public pour l'Étude internationale sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent	34
Mot de clôture par M. Marcel Lussier Co-président canadien du Groupe consultatif sur l'intérêt public pour l'Étude internationale sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent	73

LE JEUDI 21 JUILLET 2005
SÉANCE DU SOIR

...En commençant à 19 h 00

M. MARCEL LUSSIER : (pas d'enregistrement)

ALLOCUTION

PAR ROBERT GOURD

M. ROBERT GOURD : Mesdames et Messieurs, je suis très heureux pour une fois d'être avec vous parce que cette étude me tient à cœur, étant donné que je suis probablement le commissaire senior de la Commission mixte internationale puisque je suis là depuis 1998. Malheureusement, des problèmes de santé m'ont empêché de participer à toutes vos audiences, mais je tenais, en tant que citoyen du Québec et habitant de Montréal, à être ici ce soir et j'espère pouvoir être en Sorel jeudi prochain.

Vous ne savez pas comme cette étude est importante. C'est probablement la plus grande étude que la Commission a eue comme mandat et nous sommes très anxieux, les commissaires, de voir les résultats de cette étude. Je sais que plusieurs des visages, que je connais très bien, sont tous des bénévoles dans cette étude, mais ils vous en tiennent à cœur parce que, d'abord, le lac Ontario et, automatiquement, le fleuve Saint-Laurent font partie de cette étude, et qui va probablement développer des choses très intéressantes à l'avenir.

Je veux surtout remercier les bénévoles et ceux qui sont appliqués, autant les fonctionnaires qui, de par leurs fonctions, ceux qui sont appliqués à venir aider cette étude-là et

sur une base bénévole. Comme la Commission mixte internationale, on a énormément de division, mais ce sont les fonctionnaires qui viennent travailler bénévolement les soirs et les weekends pour aider ce genre de recherche.

Nous avons hâte de voir les résultats de cette étude. Bien entendu, on ne peut pas se prononcer. Je ne me prononcerai pas sur vos interventions. Je suis ici pour écouter et voir de quelle façon vous allez faire vos interventions, mais je peux vous dire que les six commissaires, autant les trois américains que les trois canadiens, on est très anxieux de voir les résultats de cette étude qui nous mènera certainement à l'étude sur les Grands Lacs un peu plus hauts.

Alors, cette foi se pourra compléter parce que le travail préparatoire, qui a été fait pour le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent, pourra facilement aider aux lacs Supérieur, Érie, Michigan et Huron, par la suite, ce que la Commission, bien entendu, on l'espère, si les deux gouvernements ont assez d'argent pour financer ce genre d'étude.

So, thank you very much. It is a great opportunity for the people of Lake Ontario and the St. Lawrence River to debate on what the future will be, and the importance of it. There are all kinds of people talking about different things. Should we build a dam in Nicolet to keep the water that is going down? There are all kinds of ideas that are coming out. Should we raise the level of the Port of Montreal? Should we increase the Seaway? Maybe yes, maybe no.

But these are the types of studies that will help both governments and, especially us at the IJC, to come out with a good view of what you people will have given us as ideas. You know, I am, of course, sure that nobody will be able to get rid of zebra mussels, but this is also part of our ideas in looking at the no-bob situation, looking at whatever is going to happen and, as I said in French, this Study will probably give us the mandate to go on the study of the Upper Lakes.

So, thank you very much. I hope that whatever you come up with will give us really good ideas. Thank you.

...(applause)...

M. MARCEL LUSSIER: Merci beaucoup, Monsieur le Commissaire.

Alors, la soirée de consultation de ce soir, où nous sommes déplacés avec plusieurs spécialistes et plusieurs membres de la Commission d'étude. Donc, je vais demander à tous les membres de la Commission d'étude de se lever et de se présenter.

Commençant par l'avant.

INTRODUCTION DES MEMBRES

DU GROUPE D'ÉTUDE

M. ANDRÉ CARPENTIER : Je suis membre canadien du Conseil de contrôle.

M. MARCEL LUSSIER: Lynn Cleary.

Mme LYNN CLEARY : (hors micro...inaudible).

M. MARCEL LUSSIER: David.

MR. DAVID FAY: From Environment Canada in Cornwall. Not all of you are standing up. I see a lot more faces here.

M. MARCEL LUSSIER: Greg.

M. GREG MCGILLIS : Agent de communications pour le Groupe d'étude.

MR. FRANK QUINN: From the U.S. side, on the Board of Control.

MR. ED ERYUZLU: I am the Canadian General Manager of the Study.

M. SERGE ST-MARTIN : Je suis des Escadrilles canadiennes de plaisance, Canadian Bar and Sail Squadrons, et je suis le co-président canadien du Groupe de travail technique sur la navigation de plaisance et le tourisme.

Mme CHRISTIANE HUDON : (hors micro...inaudible).

M. MARCEL LUSSIER : Groupe technique.

M. JEAN MORIN : L'Environnement Canada.

M. SYLVAIN GIGUÈRE : Pour l'Environnement Canada sur les espèces en péril (inaudible) technique environnement.

M. SYLVAIN FORTIN : L'Environnement Canada. Je suis (hors micro...inaudible)

M. MARCEL LUSSIER : Le Groupe hydroélectrique. Quelques membres du GSIP aussi du Groupe consultatif.

M. MARC HUDON : Membre du conseil (hors micro...inaudible).

M. MARCEL LUSSIER : Elaine.

MS. ELAINE KENNEDY: From the Public Interest Advisory Group, outside Cornwall.

M. MARCEL LUSSIER : Tom.

MR. TOM MCAULEY: I am a liaison to the Study for the IJC, from the Ottawa office.

M. MARCEL LUSSIER : Est-ce qu'il y en a d'autres ?

M. DENIS LEFEBVRE: (hors micro...inaudible) social sur les systèmes des niveaux d'eau au service (inaudible).

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ-M : (hors micro...inaudible).

...(rires)...

M. MARCEL LUSSIER : Par la suite.

INTERVENANT NON-IDENTIFIÉ-M : Encore, j'ai participé à une étude du groupe de (hors micro...inaudible).

M. MARCEL LUSSIER : Est-ce qu'on en manque ? Tout le monde a été nommé ? Alors, c'est complet ?

MOT DE BIENVENUE

PAR MARCEL LUSSIER

Alors, j'affirme que ce soir c'est une des avant-dernières, disons, soirées de consultation. Comme M. Gourd a mentionné, il nous reste la soirée de Dorval et la soirée de Sorel pour la consultation du public. Il y a des consultations qui se produisent présentement aussi du côté américain.

Alors, le format de la soirée c'est que nous allons commencer d'abord en vous présentant un documentaire, où M. André Carpentier va être notre présentateur, qui va durer environ

30 minutes. C'est une présentation PowerPoint, concernant les résultats de notre étude.

Alors, j'inviterais immédiatement M. André Carpentier.

PRÉSENTATION POWERPOINT

PAR ANDRÉ CARPENTIER

M. ANDRÉ CARPENTIER : Bonsoir, tout le monde. Ce qu'on va vous présenter ce soir, je vais vous donner un aperçu de cette présentation.

Alors, on va parler de qui nous sommes :

- * La raison d'être de l'étude;
- * Ce que nous avons découvert;
- * Les nouveaux plans de régularisation proposés;
- * Le processus de mise en œuvre;
- * Ce que nous attendons de vous.

Après cela, on va passer à la période de questions et réponses.

Nous sommes à la dernière année de cette étude quinquennale. On vous montre ici l'organigramme de l'étude. Vous avez la Commission mixte internationale, comme la personne qui nous a donné le mandat, avec le Groupe d'étude et les gestionnaires. Vous avez, à votre gauche, le Groupe consultatif sur l'intérêt public, qui était relié directement à la Commission mixte internationale. Pour compléter cet organigramme, il y avait neuf Groupes de travail techniques. Alors, plus de 120 personnes ont fait partie de l'équipe chargée de l'étude.

La Commission mixte internationale exige qu'une représentation égale des deux pays soit maintenue au sein de ces groupes et dans le cadre de ces études.

Le Groupe d'étude est un organisme consultatif indépendant, qui fait rapport à la Commission, tout comme le Groupe consultatif sur l'intérêt public.

Dans les groupes de travail techniques, nous avons embauché des experts techniques provenant d'organismes fédéraux, provinciaux et d'État, du milieu universitaire et du secteur privé des deux pays.

Il y a cinq ans, à la demande et sous le parrainage des gouvernements fédéraux du Canada et des États-Unis, la Commission mixte internationale a décidé de revoir ces ordonnances d'approbation relatives à la régularisation des niveaux et des débits des eaux du réseau du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.

Ces mesures répondaient aux commentaires de la population, à savoir que le plan de régularisation, mise en place, il y a 40 ans, pour diriger et gérer les débits sortant aux barrages de régularisation de la voie maritime du Saint-Laurent, était plus adéquat et qu'il n'était pas adapté aux utilisations courantes et futures du réseau.

Comme vous le savez, la Commission mixte internationale est un organisme binational établi en 1909 par le Traité des eaux limitrophes afin de prévenir et résoudre les différends au sujet des eaux intérieures que se partagent les deux

pays d'un océan à l'autre. Alors, ce n'est pas juste la parties des Grands Lacs. La Commission mixte internationale a travaillé tout le long la frontière entre le Canada et les États-Unis.

L'étude que nous menons - et que nous avons menée depuis quatre ans - est l'outil choisi par la Commission mixte internationale pour accomplir cette tâche.

La décision finale - on en a parlé tout à l'heure - relative aux changements à apporter au plan de régularisation et aux critères, relève de la Commission mixte internationale, mais en consultation avec les intervenants, comme vous, et les gouvernements.

Le débit sortant du barrage Moses-Saunders à Cornwall/Massena est présentement régularisé en fonction de l'ensemble des règles écrites qui constitue le Plan 1958D.

Ce plan, qui a été établi et qui est en vigueur depuis 1963, tient compte des groupes d'intérêt relatifs à l'utilisation des eaux, à la navigation commerciale et à la production d'énergie hydroélectrique, mais non des besoins liés à l'environnement, à la navigation de plaisance et à l'érosion des littoraux.

Le Plan 1958D a été établi en fonction des apports en eau reçus au cours de la première moitié du 20^e siècle, et non pas en fonction des conditions de sécheresse extrême observées vers la moitié des années 1960, ni des conditions plus humides observées sans les années 1970.

Ce plan est mis en œuvre et est géré par le

Conseil international de contrôle du fleuve Saint-Laurent, un organisme établi par la Commission mixte internationale.

La mise en application du Plan 1958D avec déviation - ce qu'on l'appelle le Plan 1958DD - a permis de répondre aux besoins des propriétaires riverains, ainsi que des intérêts liés à l'énergie hydroélectrique et à la navigation commerciale, et ce, malgré une augmentation importante de l'approvisionnement naturel en eau du lac au cours des dernières décennies.

Les responsables du plan ont adopté celui-ci de façon à éviter les valeurs extrêmes relatives aux niveaux d'eau en s'écartant, au besoin, du Plan 1958D tel que mis en œuvre en 1963. Mais sans l'obtention de données sur l'environnement, les responsables ne peuvent aborder les questions environnementales de la même façon. Aussi, la navigation de plaisance est un secteur d'activités récent et en croissance ayant des besoins précis qui ne sont pas visés par le Plan 1958D.

Alors, de jour en jour, le Conseil de contrôle s'écarte du Plan 1958D, en fonction des changements observés dans les apports en l'eau pour mieux servir les intérêts anciens et aussi actuels et pour répondre aux situations d'urgence.

Nous avons consulté - on a essayé - à peu près tout le monde. Nous avons consulté des gens de divers milieux, dont plusieurs d'entre vous, qui nous ont transmis les niveaux d'eau, qu'ils croyaient préférables du point de vue de leurs secteurs d'activités, et nous avons la liste que vous avez ici.

Nous avons été en mesure de traduire les besoins et les désirs en indicateurs mesurables précis pour chaque aspect du réseau, donc, c'est soit les niveaux d'eau, soit les débits, car ce sont ces deux caractéristiques, les niveaux et les débits, qu'on a pu régulariser.

Alors, on va passer directement aux résultats de notre étude. Une chose qui s'est aperçue c'est qu'on a pu constater que le lac Ontario, le fleuve Saint-Laurent et les nombreux groupes d'intérêts touchés par les niveaux et les débits des eaux constituent un système complexe de gestion des eaux. Ici, vous avez, comme représentés, trois secteurs, auxquels nous allons référer plusieurs fois dans notre présentation. Alors, vous avez le lac Ontario, vous avez la partie qu'on appelle le lac Saint-Laurent, le Saint-Laurent supérieur, et la partie du fleuve Saint-Laurent en aval, en bas du barrage de Moses-Saunders, où est contrôlé tout le système.

Il y a aussi la région de Montréal et le Saint-Laurent jusqu'à Trois-Rivières. Nous avons été aussi en considération la rivière des Outaouais.

Le barrage Moses-Saunders à Cornwall n'est qu'un des facteurs de la gestion, qui permet de contrôler les niveaux et les débits des eaux.

La nature et la variabilité des apports d'eau constituent des facteurs les plus imprévisibles. Par exemple, voici un schéma de l'apport d'eau total pour le lac Ontario sur une période de 140 années, de 1860 à 2000. Vous pouvez observer

une variation importante dans l'approvisionnement en eau d'une année à l'autre.

Également, on observe des années où l'approvisionnement est très limité, par exemple, dans les années 1930 et au début des années 1960. Certaines années, l'approvisionnement est plus important, comme cela s'est produit des années 1970, à la fin du 20^e siècle.

Le plan de régularisation du 1958D actuel a été établi d'après l'approvisionnement d'eau observé jusqu'en 1960 et non pour faire face à l'approvisionnement extrêmement bas observé dans les années 1960, donc, immédiatement après la mise en application du plan, ni à celui plus élevé observé dans les années 1970, que nous avons suivi là jusque près des années 2000.

Voici un autre exemple de la complexité du système illustrant ce qui se produit quand nous essayons de modifier les niveaux d'eau au moyen du barrage Moses-Saunders à Cornwall et à Massena.

Pendant les périodes de pluie ou de hausse des niveaux d'eau du lac Ontario, nous pourrions examiner la possibilité d'augmenter le débit d'eau sortant du lac Ontario en vue de faire baisser les niveaux d'eau et de réduire les risques d'inondation des littoraux et les problèmes d'érosion sur le lac Ontario. Également, pendant les périodes de sécheresse de l'été, les mêmes mesures pourraient être prises pour aider les navires aux prises avec des problèmes causés par un niveau d'eau trop bas dans le Port de Montréal.

Si l'exutoire du lac Ontario augmente pendant une semaine afin que le niveau du lac diminue de 2 cm (.78") - ce qui signifie qu'on en monterait le débit de l'ordre de 675 mètres cubes par seconde, près de 700 mètres cubes - vous pouvez voir les changements occasionnés au niveau de l'eau du fleuve Saint-Laurent en amont du barrage Moses-Saunders - donc, de l'ordre de 30 centimètres, une diminution, également - et sur le lac Saint-Louis en amont de Montréal, de 23 centimètres d'augmentation.

Nécessairement, si on fait l'inverse, si on retient de l'eau pendant une semaine sur le lac Ontario, de l'ordre du même montant - 700 mètres cubes - bien, ce sont les résultats inverses. On augmente le niveau du lac Ontario de 2 centimètres, les niveaux du lac Saint-Laurent vont augmenter également de 30 centimètres et celui de lac Saint-Louis va diminuer de 23 centimètres.

Au cours de cette étude, nous avons examiné soigneusement les effets de la fluctuation du niveau des eaux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent sur :

- * L'écosystème de l'environnement;
- * La navigation de plaisance et le tourisme;
- * Les propriétés riveraines et les processus littoraux, donc, les inondations et l'érosion;
- * La navigation commerciale;
- * Les prises d'eau et les points de rejet des eaux usées; et
- * La production d'énergie hydroélectrique.

Cette recherche est l'une des plus avancées - M. Gourd l'a mentionnée tout à l'heure - à avoir été effectuée jusqu'à maintenant sur cette question. Elle a été examinée par des spécialistes scientifiques et économiques indépendants et, présentement, elle fait l'objet d'une inspection professionnelle indépendante, menée par *National Academy of Sciences* et par la Société royale du Canada.

Dans les études sur l'environnement naturel et l'écosystème, plus de 400 indicateurs environnementaux ont été examinés et ont fait l'objet de recherches.

Nous avons réduit ce nombre à 32 de ces indicateurs, qui ont été désignés comme étant de nature particulièrement sensible aux fluctuations du niveau des eaux, y compris certaines espèces en péril.

La conclusion générale obtenue est qu'une fluctuation plus naturelle du niveau des eaux est préférable pour l'environnement du lac Ontario et du haut Saint-Laurent. Malheureusement, les indicateurs retenus priorisés (sic) ne demandent pas la même différence pour la partie en aval su barrage.

En ce qui a trait de la navigation de plaisance et au tourisme, les problèmes liés au niveau des eaux sont plus importants lorsque le niveau est bas, quelque chose qu'on puisse y s'entendre, moindre lorsque le niveau des eaux va de moyen plus élevé, et augmente lorsque le niveau des eaux est extrêmement élevé.

À cause de l'emplacement des marinas en eau peu profond, les plaisanciers ont besoin que le niveau des eaux soit considérablement plus élevé que celui dont ont besoin les navires commerciaux qui transitent dans le système.

Les répercussions économiques ont été cernées pour chaque partie du réseau et ont été examinées et approuvées par des spécialistes indépendants.

Lorsqu'on étudie les processus littoraux, donc, on l'a étudié, d'une façon très approfondie et à la fine pointe technologique, on a observé que des écarts du plan de régularisation et du Conseil international de contrôle (1958DD) ont permis de réduire, de façon importante, l'inondation des rivages du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent.

Le Plan 1958DD est efficace pour ce qui est de réduire l'érosion du rivage, mais aucun plan de régularisation ne peut éliminer complètement les dommages causés aux rivages. Donc, quoique l'on fasse, il y a toujours de l'érosion. Le seul impact qu'on peut apporter c'est peut-être une réduction dans le rythme d'érosion.

L'érosion des rivages s'accroît à l'automne, à l'hiver et au printemps à cause des tempêtes diverses. Le niveau élevé des eaux pendant les temps plus calmes de l'été ne cause pas autant de dommages.

Pour la navigation commerciale, des frais de navigation augmentent lorsque les navires n'ont pas suffisamment d'eau pour naviguer et sont retardés par des courants forts, et

surtout des courants trans-vaisseaux.

Le Port de Montréal est occupé et il est difficile de conserver dans le port un niveau d'eau suffisamment élevé pour les navires à l'automne et pendant les périodes de sécheresse prolongées.

On a également regardé les prises d'eau et les exutoires d'eau usée. Alors, la nature délicate de ces prises d'eau municipales, industrielles et domestiques - des systèmes de rejet d'eau usé, à divers niveaux d'eau - et nous avons trouvé que les municipalités se sont adaptées à des schémas hydriques prévisibles. Les utilisateurs riverains de l'eau - donc, les prises d'eau individuelles - ont tendance de ne pas s'adapter aux variations extrêmes et sont, donc, vulnérables aux valeurs extrêmes relatives au niveau des eaux.

On peut s'entendre que de longues périodes de sécheresse peuvent avoir des répercussions négatives sur les installations d'eau municipales, malgré ces adaptations.

En ce qui concerne l'énergie hydroélectrique, le secteur de l'hydroélectricité, comprenant les centrales hydroélectriques de Cornwall/Massena - où les deux compagnies, le New York Power Authority et Ontario Power Generation, sont installées et de Beauharnois, Hydro-Québec est installé - représente une partie importante du problème lié à l'eau. Si des changements mineurs étaient apportés au débit et au niveau des eaux, cela pourrait entraîner des économies de millions de dollars pour ce secteur.

Maintenant, nous en sommes rendus au point central de notre présentation ce soir : les nouveaux plans de régularisation que nous avons élaborés et dans lesquels nous avons essayé de prendre en compte tous les Groupes de travail et tous les secteurs du réseau, et cela, de manière équitable et équilibrée.

Pour nous orienter et nous aider à formuler et à évaluer les nouveaux plans de régularisation possibles étudiés, nous avons élaboré un ensemble de principes directeurs, adoptés par le Conseil international d'étude, qui devront être respectés par tous les plans proposés.

Au départ on veut favoriser l'intégrité écologique. On voudrait que la partie environnementale soit la mieux représentée et la reprise en main.

On veut également maximiser les avantages économiques et écologiques, les deux, donc, des avantages nets de ces deux choses-là.

Également, on aimerait qu'il n'y ait aucune perte disproportionnée. Ce sont les trois premiers principes, qui nous ont guidés dans la sélection des plans.

D'autres principes sur lesquels on s'est appuyé également, mais qui sont peut-être au moins d'importance, mais vous savez pourquoi, c'est qu'on veut que ce soit souple, donc, ils soient capables de répondre aux conditions inhabituelles ou inattendues, donc, un arrêt de l'énergie hydroélectrique, comme on a eu pour les deux ans de la tempête.

Ils sont adaptables aux changements et aux variations climatiques. Un exemple typique c'est dans le dernier temps que ce changement climatique-là en soit dedans, donc, les plans vont être adaptables à ce cycle-là.

Le processus va être transparent et représentatif de tous les intérêts, donc, on veut que tout le monde soit inclus dans les plans et, également, que ces plans-là soient adaptables au progrès à venir dans le domaine des connaissances, des sciences et des nouvelles technologies.

Avant de vous présenter les nouveaux plans, nous avons, également, des plans, ce qu'on appelle des plans de référence, et des plans qui sont particuliers à chaque groupe d'intérêt, or, les différents plans.

Dans les plans que je vais vous présenter, vous avez le Plan 1958D, qui est le plan officiel, celui qui a été adapté à la Commission mixte internationale et qui sert comme plan de référence pour le Conseil de contrôle, qui est en force depuis 1963.

Il y a le Plan 1958DD, qui est le plan avec déviation, qu'on considère qu'il est le plan opérationnel actuel, c'est celui-là. Vraiment, qu'il est courant. C'est notre plan comme base de comparaison, donc. C'est celui avec lequel on compare les nouveaux plans.

On a également le Plan du 1998, qui est un meilleur plan, qui provient des anciennes études précédentes, donc, en 1998, ce plan-là avait été proposé. Il n'avait pas été

accepté parce qu'il manquait d'information spécifiquement, en raison des caractéristiques environnementales.

Il y également deux plans pour des intérêts particuliers. Alors, il y a un plan qui vise à protéger des riverains du lac Ontario, mais ce plan-là provoque des problèmes d'inondation et d'érosion à d'autres endroits et aussi qu'il n'est pas performant pour l'environnement et la navigation de plaisance.

Il y a un plan qui vise également à favoriser la navigation de plaisance. Encore là, ce plan-là qui a amoindri les problèmes de la navigation de plaisance, mais il y a des problèmes sur l'environnement, des inondations en aval et la voie maritime, donc, la navigation provinciale.

Il y a également un autre plan, qu'on appelle le Plan E, qui est axé spécifiquement sur un débit naturel. Donc, on laisse la nature déterminer qu'est-ce qui se produit en fonction des caractéristiques physiques, vu le système.

Donc, à cause de l'inquiétude des gens selon laquelle le plan de régularisation actuel aurait des répercussions négatives majeures sur l'environnement et l'écosystème naturel, nous avons élaboré un plan axé sur le débit naturel.

La mise en œuvre de ce plan entraînerait d'importantes pertes économiques pour les groupes d'intérêts liés aux propriétés riveraines et à la navigation de plaisance. Bien que ce plan soit considéré par certains comme un objectif de gestion à plus long terme, le Groupe d'étude estime qu'il n'est pas opportun de proposer la mise en œuvre de ce plan en ce moment.

Alors, vous pouvez prendre connaissance des résultats de ces plans-là, à même dans les feuilles qu'on a passées.

C'est un exemple des niveaux d'eau prise en compte ici pour le lac Saint-Louis. Nous avons des graphiques comme cela pour chaque point d'intérêt qui nous intéresse. Alors, vous avez ici un exemple. C'est pour le lac Saint-Louis à Pointe-Claire. Donc, on a les cibles, les objectifs dont lesquels on voudrait soit rester entre, comme vous avez la navigation récréative. Il y a deux lignes, donc, il aimerait être entre les deux continuellement. Il y a un maximum pour les problèmes d'érosion.

On a également la navigation récréative, qui a un minimum à conserver et qui est un minimum de minimum. Également, vous avez les niveaux d'eau pour les prises d'eau, qui est, également, donc, un (inaudible) qui va être idéal et un qui est complètement un minimum de minimum.

Vous percevez qu'ici, on n'a pas d'objectifs, cibles pour soit la production d'hydroélectrique, ni environnement. Ce sont des choses qui ne sont pas reliées à des niveaux d'eau d'abord, et surtout, pour l'environnement, ce sont des pauses (sic) simples qui va avoir une courbe de ce genre-là. Alors, souvent ces dépendent des débits qui arrivent dans le temps et aussi des niveaux et des débits qui se sont produits des fois trois ans là. Alors, c'est difficile pour nous de placer des cibles comme cela, mais on en tient compte.

Donc, vous pouvez voir que partout vous avez des petits carrés. On a des graphiques comme celui que je viens de

vous présenter avec des caractéristiques des cibles qu'on essaie de respecter, qu'on essaie de maintenir.

Alors, ceux qui sont intéressés, on en a pour les autres points. On va vous présenter ce soir seulement sur le lac Saint-Louis.

M. MARC HUDON : (hors micro...inaudible)

M. ANDRÉ CARPENTIER : Alors, les résultats de tous ces travaux, débats et réaction du public ont donné lieu à trois plans de régularisation suggérés, que nous résumerons pour vous ce soir et sur lesquelles nous aimerions avoir votre opinion et vos commentaires.

Plus de dix plans ont été formulés, reflétant les divers commentaires du public et des participants techniques. Ces plans ont été pris en considération et évalués par le Conseil et certains ont été rejetés. Ces trois plans étaient les meilleurs et ceux qui représentent davantage les plans élaborés et des intérêts étudiés.

Tous ces plans ont été conçus pour fournir des avantages globaux pour l'économie et l'environnement, tout en causant un minimum de préjudice aux autres groupes d'intérêt. Ces plans sont différents pour ce qui est de la répartition des avantages entre les divers groupes d'intérêt et des pertes que pourrait subir un groupe, en particulier.

Une autre chose qu'il faut retenir c'est que ces plans sont comparés, lorsqu'on va présenter les résultats du travail, toujours au Plan 1958D.

Alors, le premier plan, c'est le plan - enfin, un des plans - ce n'est pas le premier, ni le dernier - c'est le Plan A, que nous avons appelé le plan qui vise une économie équilibrée.

Alors, c'est un plan crée pour :

- * Maximiser les avantages économiques;
- * Améliorer l'environnement;
- * Entraîner certaines pertes pour les

propriétaires riverains du côté du lac Ontario et du lac Saint-Laurent; et

* D'autre part, des avantages pour les plaisanciers, navigation récréative.

Le Plan B a été intitulé visant un environnement équilibré.

C'est un plan qui :

- * Simule davantage des conditions plus naturelles;
- * Augmente les avantages pour l'environnement;
- * Offre des avantages économiques dans l'ensemble;

et

Entraîne des pertes pour les propriétaires riverains spécialement en la partie aval sur le lac Saint-Laurent et aussi pour la navigation récréative.

Le Plan D, qui est un petit peu un avantage global, un ensemble de partage de bénéfices, c'est un plan qui est :

*Conçu pour une performance équilibrée et des pertes minimales, autant pour la partie économique que pour la

partie écologique;

- * Présente aucune perte pour les littoraux, les riverains;

- * Il y a une légère amélioration pour l'environnement; et

- * Des avantages pour la navigation de plaisance.

Alors, comment ces plans se comparent-ils?

À l'hiver et au printemps de cette année, le Conseil et son Groupe d'étude ont évalué ces trois plans suggérés, en fonction des points de vue économiques, environnementaux et de l'équité, et de manière quantitative et qualitative.

Vous le voyez tout de suite ici, dans ce graphique, ce tableau, qui simplifie à l'extrême, on est conscient, certains renseignements précis. Alors, je répète, tous ces plans-là sont comparés au Plan 1958DD, celui qui existe dans le moment avec déviation.

Pour indice environnemental, alors, l'indice, la valeur 1, c'est quelque chose qui est semblable au Plan 1958DD, donc, pas d'amélioration, aucune perte. Vous pouvez voir que les trois plans, qui sont là, provoquent des améliorations : Plan A, de l'ordre de 15 %; le Plan B, davantage, donc, une augmentation de 40 %; et le Plan D, seulement 3 %, donc, qui même n'est pas significatif par rapport une augmentation.

En termes économiques, voyons que les Plans A et B se traduisent par des pertes pour les propriétaires riverains, surtout le Plan B, qui est davantage axé sur l'environnement.

Par ailleurs, il y a tôt d'avantages, sauf la navigation de plaisance, avec le Plan B.

Le Plan D, pour sa part, permet d'obtenir un équilibre et ne procure donc pas d'avantages importants pour l'un ou l'autre des intérêts. Il n'entraîne pas de pertes importantes non plus.

Mais, comme j'ai mentionné, le Plan D n'améliore pas de façon significative les conditions de l'écosystème naturel.

Alors, pour évaluer tous ces plans, nous avons simulé les débits et les niveaux d'eau qu'ils produiraient s'ils avaient le même approvisionnement en eau et les mêmes conditions météorologiques que ceux présents de 1900 à 2000. Donc, on a fait des simulations sur 101 années.

Il y a plein de graphiques, de tableaux de données, de graphiques et de diagrammes que nous pourrions présenter sur tous ces plans qui devraient satisfaire même les plus mordus de données présentes ici ce soir. Nous avons ces graphiques-là, donc, ceux qui sont intéressés, vous pouvez en nous demander.

Ce soir, nous en allons vous présenter seulement quelques-unes, mais, comme je mentionne, nous avons des renseignements comme cela pour tous points d'intérêt. Alors, on débute pour lac Saint-Louis et ici nous avons les niveaux moyens du lac Saint-Louis tout le long de l'année pour les 100 années de simulation.

La comparaison illustre que le Plan A, donc, le

plan en rouge, indique les niveaux moyens les plus bas à l'hiver, alors que le Plan B indique les niveaux moyens les plus bas en été et à en automne. Les deux plans ont des niveaux maximums plus élevés que ceux du 1958DD. Le Plan D, pour sa part, a des niveaux moyens plus bas que ceux du 1958DD au printemps, mais des niveaux moyens plus élevés en été et en automne. En moyenne, le Plan D enregistre une baisse de niveaux plus progressive à partir du printemps et pendant l'été et l'automne.

Vous pouvez également constater que l'écart entre les niveaux maximums au printemps et les niveaux minimums à l'automne est moins important pour le Plan D et plus important pour le Plan B.

On peut s'entendre qu'un inverse se produit. On avait la (inaudible) positive pour le lac Ontario. C'est l'inverse qui se produit.

Suivant, ce sont les niveaux annuels minimums. Alors, cela c'est à chaque semaine. On a pris le minimum qui s'est produit pour chaque plan et compris le Plan 1958DD.

Alors, en général, tous les plans ont des niveaux minimums plus bas que ceux du 1958DD pendant la majeure partie de l'année. Les Plans A et B, on a, toutefois, des niveaux minimums plus élevés en avril et en mai que ceux du 1958DD. Alors, les Plans A et B ont favorisé l'environnement, donc, ils sont beaucoup près de l'écoulement naturel.

Bien que les niveaux minimums soient plus bas que ceux du 1958DD, ils ne sont pas suffisamment bas pour avoir des

répercussions graves sur l'approvisionnement en eau potable de la municipalité.

Maintenant, on a ici les niveaux qui sont maximums, au lac Saint-Louis tout le temps. Alors, je vous donne le chiffre. On a des niveaux qui dépassent le 22,5 ici, à quelque période. Alors, les niveaux où les dommages commencent au lac Saint-Louis, c'est le niveau 22,33.

Alors, ce graphique illustre les niveaux maximums du lac Saint-Louis. Le graphique démontre que chacun des plans donnerait lieu à des niveaux maximums plus élevés au printemps que ceux du 1958DD. Le Plan B indique que des niveaux maximums manifestement plus élevés au printemps que ceux du Plan 1958DD - alors, n'oubliez pas que c'est une valeur sur les 101 années - et des deux autres plans. Donc, le plan vert est juste des niveaux maximums plus bas en été et en automne.

Ces niveaux maximums expliquent en partie les résultats économiques des plans et les niveaux maximums élevés des Plans A et B au printemps sont reflétés par une même ligne de dommages causés par les inondations le long du fleuve. Vos maximums n'expliquent pas tout. On doit également vérifier la variabilité de toutes ces années-là.

Comme les points qui forment les lignes proviennent d'années différentes, nous ne pouvons pas parler de baisses de niveaux d'eau. Il faut être prudent avec ces positifs-là.

Est-ce qu'on passe au Port de Montréal ? Encore

là, on a les niveaux moyens ? Alors, ce suit assez bien le pattern, le format du lac Saint-Louis. Donc, c'est y une liste des niveaux moyens pour le Port de Montréal. Si on effectue une comparaison, le Plan A enregistre les niveaux moyens les plus bas en hiver, alors que le Plan B affiche les niveaux moyens les plus bas durant l'été et l'automne. Les deux plans enregistrent un sommet plus élevé que le Plan 1958DD.

Le Plan D, entraîne des niveaux moyens plus bas que le Plan 1958DD au printemps, et les niveaux moyens plus élevés durant l'été et l'automne. Cela c'est un des objectifs du Plan D. En moyenne, le Plan D même baisse plus graduellement du printemps jusqu'à l'été et l'automne, aussi que l'écart entre le sommet printanier et le plancher automnal est moindre avec le Plan D et plus important avec le Plan B.

On a également les niveaux minimums au Port de Montréal. Alors, le niveau au Port de Montréal est très confortable. C'est un niveau de 5,5. Il faut voir qu'en termes de minimal, encore là, c'est d'in point pour des 100 années sur une année qui se produit une fois à ces 100 ans, cela se produit souvent sous la cote de 5,5.

Tous les plans ont, en règle générale, des niveaux minimaux plus que ceux du Plan 1958DD durant une bonne partie de l'année. Les Plans A et B ont, cependant, des niveaux minimaux plus élevés en avril et en mai que le Plan 1958DD.

Suivant, ce sont les maximums. Ici, à nouveau, il commence à avoir des problèmes au Port de Montréal lorsque les

niveaux dépassent 8,6 mètres. Selon les diagrammes, chacun des plans résulterait en des niveaux maximums plus élevés au printemps que ceux du Plan 1958DD. Le Plan B enregistre un sommet printanier visiblement plus élevé que le Plan 1958DD et des autres plans.

Ces niveaux maximums expliquent en partie les résultats économiques du plan qu'on vous en a présentes tout à l'heure. Les sommets plus élevés des Plans A et B, au cours de l'hiver et du printemps se traduisent par une hausse des dommages liés aux inondations le long du fleuve. Cependant, les sommets isolés de la période de 101 ans n'expliquent pas tout.

Alors, ici c'est une représentation des indicateurs de performance environnementaux qui sont les plus susceptibles. Ici ils ne sont pas exprimés en dollars, comme on a mentionné tout à l'heure, mais plutôt en ratios relatifs au Plan 1958DD. Alors, comme on a mentionné, on a sélectionné 32 sur les 400 qui ont été analysés.

Deux exemples qu'on montre ici, alors, pour le lac Ontario, en ce qui a trait aux prairies et marais du lac Ontario, soit le diagramme de gauche, on peut voir qu'il a eu une augmentation pour les trois plans, donc, 14 % pour le Plan A; 43 % pour le Plan B; et 17 % pour le Plan D.

Ce qui est pour le Haut Saint-Laurent, donc, la partie juste en haut du barrage, pour le grand brochet, en termes de la productivité des jeunes de l'année, au cas-là, il y a une immense amélioration avec le Plan A, près de 300 %; et pour le Plan B, encore les deux fois, 200 %; et une très légère

augmentation avec le Plan D.

Un autre exemple c'est pour le Bas Saint-Laurent, pour les sternes noires, donc, indice de reproduction, donc, dans ce cas-ci, on a une perte de reproduction de 19 % avec le Plan A; de 23 % avec le Plan B; et une légère augmentation de 3 % avec le Plan D.

Pour ce qui est au niveau du Bas Saint-Laurent avec les rats musqués, donc, les tanières toujours en place, également, il y a une perte avec les trois plans, soit 4 %, 28 % et 12 %, respectivement.

Maintenant, si nous regardons des répercussions économiques, dans un autre ordre de présentation, nous examinons quelles sont les répercussions économiques des trois plans suggérés (A, B et D) pour les secteurs des littoraux, de la navigation de plaisance et des utilisations de l'eau dans une seule barre. Également, on présente pour la production hydroélectrique, en bleu, et pour la voie maritime, en marron.

Il est à noter qu'il s'agit de valeurs moyennes annuelles en million de dollars américains, donc, on peut voir que le Plan A (plan économique équilibré) - si vous le rappelez - entraînerait un gain annuel moyen d'avantages économiques pour les secteurs d'activité du Haut et du Bas Saint-Laurent et occasionnait de légères pertes pour le lac Ontario. Donc, c'est la petite barre qui est complètement à gauche, déjà faite.

Le Plan B (plan environnemental équilibré) entraînerait des pertes moyennes d'avantages économiques dans

toutes les régions, mais procurerait un gain d'avantages pour le secteur hydroélectrique et la voie navigable.

Le Plan D (plan à avantages mixtes) entraînerait un gain d'avantages pour tous les secteurs et toutes les régions, mais le gain serait minime dans le Haut Saint-Laurent.

Une autre façon de le représenter c'est les répercussions économiques. Ici, vous avez une couleur pour chaque intérêt, donc, la navigation de plaisance, en bleu; la navigation commerciale, en jaune; l'énergie hydroélectrique, en bleu foncé; et processus littoraux, en vert.

Donc, on voit que le Plan A entraîne un gain annuel moyen pour la navigation de plaisance, la navigation commerciale et l'énergie hydroélectrique, mais des pertes pour les processus littoraux, pour un gain annuel total de 9,25 M \$, à moyenne par année, durant les 100 ans.

Le Plan B donne lieu à un gain pour la navigation commerciale et l'énergie hydroélectrique et à une perte pour la navigation de plaisance et les processus littoraux, mais, encore là, pour un gain annuel total net de 4,32M \$.

Bien que le gain pour les processus littoraux soit minime, le Plan D affiche des gains pour tous les secteurs d'activité, pour un gain annuel total net de 5,05M \$.

Une autre façon c'est, lorsqu'on regarde les processus littoraux, donc, l'érosion et l'inondation, en moyenne annuelle encore, on voit que les Plans A et B entraîneraient des pertes économiques en termes d'inondation, donc, tout ce qui est

en bas la ligne zéro, c'est des pertes, ce qu'au-dessus, c'est des gains. Dans les différentes régions, tous les gains, mis à part un léger gain, en ce qui trait à l'érosion dans le Bas Saint-Laurent avec le Plan B, comparativement au Plan 1958DD, qui représente le statu quo.

Le Plan D entraînerait des répercussions économiques positives pour toutes les régions en termes d'érosion, mais une légère augmentation des pertes liées à l'inondation dans le Haut Saint-Laurent.

Pour ce qui est maintenant de la navigation de plaisance, on a la même représentation, donc, on peut voir qu'il y a des gains pour la majorité des secteurs, sauf pour la partie d'Ogdensburg. Pour le Plan B, il y a des gains seulement pour le lac Saint-Louis. Les autres pour les parties d'Ontario et d'Ogdensburg, il y a des pertes et, pour la partie du Plan D, bien, il y a des pertes pour la partie d'Ogdensburg et des gains pour les autres.

Ici, on a pour la répartition, au niveau des indices environnementaux, donc, en fonction des régions, et ici, c'est une moyenne, donc, il faut encore être très prudent, en lisant. Je pense qu'on est mieux de regarder chaque indice dans notre tableau. Vous pouvez voir un graphique représentant l'indice environnemental utilisé pour évaluer la performance des plans. Donc, une valeur de 1 désigne le statu quo, c'est-à-dire, les conditions du Plan 1958DD. Les valeurs supérieures à 1 indiquent une amélioration. Les valeurs inférieures à 1 indiquent

des pertes.

Comme on peut le voir, le Plan A entraînerait une légère amélioration au lac Ontario, qui est le bleu, l'amélioration plus importante dans le Haut Saint-Laurent et des conditions légèrement moins favorables dans le Bas Saint-Laurent.

Quant au Plan B, il améliorerait les conditions du lac Ontario et procurerait l'amélioration la plus importante dans le Haut Saint-Laurent, parmi les trois plans à l'étude. Les conditions dans le Bas Saint-Laurent seraient légèrement moins favorables qu'avec les Plans A et 1958DD.

Le Plan D améliorerait très légèrement les conditions, mais celles-ci demeureraient essentiellement semblables à celles du Plan 1958DD.

Alors, qu'est-ce qui arrive ensuite ? Donc, on est en processus de consultations. On termine la semaine prochaine avec la période des consultations publiques.

On a consulté des personnes élues des organismes publics et du gouvernement. On vous a demandé de nous envoyer vos commentaires avec une date limite, qui est le 5 août prochain.

Alors l'Équipe de l'étude apportera les dernières modifications aux plans suggérés. On va faire cela dans la période du mois d'août. On va intégrer vos commentaires et, par la suite, le Groupe d'étude et le Groupe consultatif sur l'intérêt public va discuter les résultats de l'Étude avec la Commission mixte internationale à l'automne et mettra la dernière main à son rapport final qui devait être publié au plus tard pour le 31

décembre 2005.

Par la suite, la Commission mixte internationale va examiner les résultats de l'étude au cours de l'hiver prochain et tiendra des audiences publiques et des consultations gouvernementales au printemps 2006, pour ensuite - on espère tous - mettre en œuvre un nouveau plan de régularisation.

Alors, ce termine ma présentation. Je pense qu'on passe prochainement à vos commentaires, à vos questions et qu'on va essayer de répondre. Merci.

M. MARCEL LUSSIER : Alors, je vais inviter le modérateur de ce soir, qui est M. Marc Hudon, à venir ??? la salle.

Vous notez qu'il y a un microphone dans le milieu du corridor. Si vous avez des questions à poser, je vous invite à vous présenter au microphone. Nous avons des spécialistes dans la salle pour y répondre.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE RÉPONSES

FACILITÉ PAR MARC HUDON

M. MARC HUDON : Comme Marcel l'a dit en ouverture du rencontre ce soir, c'est un peu à Montréal la dernière chance que les gens ont de pouvoir influencer les conclusions du plan advenant le cas où vous auriez remarqué ou varié quelques choses auxquelles les Groupes techniques n'ont pas songé. Alors, vos commentaires et vos questions, ce soir, vont être extrêmement importants pour valider ou aider les Groupes techniques à finaliser leurs points de vue.

I was saying that tonight is very important. It may be your last chance to influence the outcome of the Study. We very much welcome your presence. If you have noticed something that the Technical Working Group may have missed, it is very important for you tonight to let us know so that we can make sure that we have looked under every rock and have not missed to turn any stone to find an answer to your questions.

Oui, Monsieur, nommez-vous et votre organisme et votre question ou commentaire.

M. ÉMILE NEAUCHAMPS : Merci beaucoup. Je suis avec l'Association pour la sauvegarde du lac Saint-François.

Justement, ma première petite question, par rapport aux débits qui touchent le lac Saint-François, parce que, vous savez, le lac Saint-François a un niveau constant, alors, ce sont les débits qui nous occupent le plus pour l'irrigation des rives et des baies plus profondes.

Alors, je me demandais quel de ces trois plans-là pourrait garder un débit le plus constant, parce qu'en rapport avec les débits de ces plans-là.

M. MARC HUDON : Est-ce que quelqu'un veut...

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: I can repeat it in English if you want, if the person wants to answer in English.

MR. MARC HUDON: Well, maybe repeat it on English.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Okay. I am from the Lake St. Francis area and, of course, as you know, the Lake St. Francis has a constant level because of the dams. Our main preoccupation

is the quantity of water volume, which is, on average, about 7,500 cubic metres per second. I would like to know which one of these plans would give us the most constant flow through the Lake St. Francis.

MR. MARC HUDON: David, do you want to give it a try?

MR. DAVID FAY: All of the plans basically push through the same volume of water, over time, of course, because they are dealing with the same amount of water.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Okay.

MR. DAVID FAY: But I think that what you are concerned with is the flow rate...

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Yes.

MR. DAVID FAY: ...how much that varies within the plans...

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Hm-hm.

MR. DAVID FAY: ...and I am kind of going from memory now, but they all have just about the same maximum flow and roughly the same minimum flow. There might be some difference in terms of often they have a high flow and how often they have a low flow.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Okay.

MR. DAVID FAY: Without doing a lot of study and thinking more or less off the top of my head, likely Plan B would have the steadiest flow, I would think..

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Hm-hm.

MR. DAVID FAY: But I do not think that there is a big difference among the plans.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Okay. So it is not a major factor.

MR. DAVID FAY: It is not a major factor. I do not think that you would see a lot of difference.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Okay. Fine.

I have two other very short questions. In Plan B..
Je vais continuer en français parce que Marc va suivre les questions..

M. MARC HUDON : Vous approchez le microphone aussi, s'il vous plaît.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Okay.

Alors, sur la question d'inondation, le Plan B apparemment fait l'inondation plus que les autres sur la région de Montréal. Est-ce qu'on pourrait élaborer sur ce point-là, s'il vous plaît ?

MR. MARC HUDON: Plan B is supposed to have more impact on chances to flood in the Montreal Region. Would anybody care to... David, again.

...(voice over voice)...

M. MARC HUDON : Pendant qu'on attend, les gens, qui ont d'autres questions, ne gênez-vous pas pour préparer vos questions ou commentaires.

M. ÉMILE NEAUCHAMPS : Avant qu'ils se préparent, j'ai une autre question. Peut-être Marc peut répondre à cela.

On a des graphiques pour le lac Saint-Louis. Est-ce qu'on a les graphiques pour les débits dans le lac Saint-François ?

M. GREG MCGILLIS : Non, pas ce soir.

...(voix sur voix)...

M. MARC HUDON : Est-ce que vous aimeriez les recevoir ?

Would you like to get them?

M. ÉMILE NEAUCHAMPS : Oui, si possible, oui.

...(voix sur voix)...

...(setting up the graphics on the screen)...

MR. MARC HUDON: Okay, Greg?

MR. DAVID FAY: This is what is going into Lake Ontario and every one of the plans has to deal with this same amount of water coming into Lake Ontario.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Okay. Right.

MR. DAVID FAY: The difference in the plans is what they do in reaction to this amount of water coming in and how they let it out.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Okay.

MR. DAVID FAY: That is what we control. We control at the dam in Cornwall, the Moses-Saunders dam, how fast or the rate of flow. All plans have to deal with this coming in, its variability. It is how it is parceled out if Lake Ontario. Unfortunately, I do not have a graphic prepared for that. This is the first time that we have been asked that question.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Okay.

MR. DAVID FAY: Most people seem to be more concerned about water levels instead of flows.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Well, it is very important for us because it is irrigation...

MR. DAVID FAY: Okay.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: ...for both the shores and the bays.

MR. DAVID FAY: Okay, the circulation.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Yes.

MR. DAVID FAY: Okay.

MR. GREG MCGILLIS: We could produce this.

MR. ÉMILE NEAUCHAMPS: Okay. Great. Thank you.

M. MARC HUDON : Pour ceux qui n'ont pas compris, c'est la première fois que la question a été posée concernant les débits d'eau versus le volume. Alors, David ou Greg va s'assurer que les gens reçoivent les informations dans les jours de l'avenir parce que l'information est disponible. C'est juste qu'elle ne soit pas complétée pour donner les...

M. ÉMILE NEAUCHAMPS : ...d'envoyer un mémoire expliquant les pourquoi de cette question-là.

...(voix sur voix)...

MS. ELAINE KENNEDY: If anybody wants translation, they can use these headphones and then they will not have to translate.

M. ÉMILE NEAUCHAMPS : Merci beaucoup.

M. DAVID FAY : Maintenant sur la question d'inondation.

Now, to answer a second question regarding an explanation of why Plan B causes more flooding or to demonstrate where it does, we call these our spaghetti graphs - le même nom en français, je pense - I think that the reason is obvious. What we have done is that, for each of the 101 years that we have simulated, we have one line of a different colour tracing through the year, from January to December.

The scale on the left-hand side there is in metres above sea level on lac Saint-Louis. For those of us who still think in English units, I have conveniently made the increments about a foot or .3 metres so that you have an idea in your head, and the scale in two-foot increments is over here. This is the existing regulation case, Plan 1958D, with deviations, or 1958DD for short.

You can see the variability over this 101-year period. You get some lows, you get sort of some clustering here. You can kind of see the winter low generally, the spring high - there is some variability as to when that occurs - and then the fall, and sometimes there is a drier fall and sometimes a wetter fall.

So kind of keep that picture in you mind, and I am going to switch now to a different... to Plan B, which is the one that has a little bit more flooding. I will keep the scale the same. I like to call this my optometrist test. Do you like this

one or this one? Do you like this one or this one? You can see that there are a few points there that go off the scale here on Plan B, and those are those flood concerns.

You can also generally see that there are more high levels in this range. There is likely a bit more variability. Both plans have a fair bit of variability from year to year. There may be a few more instances of low levels and maybe the lowest level is a bit worse too. So this is closer to nature, but, from the point of view of flood damage, nature was not a very good thing so there are more instances of flood damage here.

Now, I should mention that, for all of these plans, these are still works in progress. The creators of this plan recognize this problem and we are working quite hard to try to fix it because we think that this is the one really negative part of this plan. If this could be solved, maybe it would be a more attractive plan because it has certainly some strong environmental benefits, particularly in the Upper River. So we are working on all three of these plans to try to reduce their downsides and improve their upsides.

For interests' sake, I will also show, for your comparison, what happens with Plan A. You can see that there is sort of a maximum leveling off here, but there are a few more frequent levels there.

I will go back to the existing case Plan D. So there are very few levels above 22.4 here and then Plan D. So,

again, with Plan D, you do not have very many...

(no overlap between cassette 1, side B and cassette 2, side A)

MR. DAVID FAY: ...combination. So I hope that that answers your question. If you are interested, I also have graphs for Montreal and other locations, but we will let some other people ask questions first.

M. MARC HUDON : Merci beaucoup, David.

Juste un point complémentaire, pour le Plan D, la période qui dépasse en haut, sais-tu, un moment donné, où il y a la crue printanière ou cela peut arriver n'importe quand ?

At the time that you have those peaks of Plan B, is it at the time when you get spring freshet?

MR. DAVID FAY: Yes.

MR. MARC HUDON: It is, eh? Okay. Thank you.

Okay, is there somebody else with a question, comment? Yes, sir. Please state your name.

M. BENOIT PARÉ : Bonsoir. Je suis du Réseau d'interventions prioritaires Ville-Marie.

J'ai noté dans les indicateurs que, pour lac Ontario, le premier indicateur c'est les milieux humides dans le fond et on note aussi que, pour le fleuve Saint-Laurent, on ne retrouve pas cet indicateur. J'aimerais savoir pourquoi, s'il vous plaît.

M. MARC HUDON : Christiane ou Jean ? Jean, okay.

M. JEAN MORIN : Groupe d'environnement.

Alors, c'est une question qui est assez complexe à répondre. On va essayer de la résumer rapidement.

En gros, dans le lac Ontario, les milieux humides, les prairies et les marais, c'est une portion des milieux humides, qui ont été extrêmement restreinte par la régularisation des Grands Lacs.

Dans le fleuve Saint-Laurent, c'est un milieu qui est beaucoup affecté parce que les fluctuations à long terme, les fluctuations (inaudible) sont beaucoup plus importantes.

Dans le lac Ontario, lorsqu'on a mis en place la régularisation, on a stabilisé beaucoup les minimums et les maximums, ce qui fait que cette portion-là des milieux humides a été extrêmement restreinte, même s'ils ont disparu complètement pour être envoyés principalement par des grenouilles. Donc, il est extrêmement important de maintenir ces habitats-là.

Dans le fleuve Saint-Laurent, on n'a pas de différence significative dans les réponses des milieux humides par rapport d'un plan à l'autre, même s'ils étaient sensibles, même si les milieux humides sont sensibles aux fluctuations des niveaux d'eau, ils ne sont pas sensibles ou très peu sensibles à la régularisation comme telle.

Quand les milieux humides sont inclus, puisqu'ils sont utilisés, par exemple, par le rat musqué ou par n'importe quels autres animaux, ils sont déjà inclus en tant que superficie, donc, si les milieux humides ont un problème, par conséquent, l'indicateur d'une espèce quelconque qui utilise, on aurait

également eu, il est en problème, donc, c'est un indicateur qui serait qui était comme redondant et qu'on va le retirer parce qu'il n'est pas significatif comme tel.

Est-ce que cela répond à votre question ?

M. MARC HUDON : Merci beaucoup, Jean.

Une autre question ? Oui, Madame.

Mme NABILA BENKHEROUF : Du Ministère de l'environnement du Québec.

J'aurais deux questions à poser aux membres du Groupe d'étude. D'abord, pour revenir aux niveaux d'eau, est-ce que les l'étude a permis d'établir une carte des eaux inondables? Cela c'est ma première question.

Puis la deuxième : est-ce que la différence, dans la valeur monétaire entre l'amont et l'aval, qui était attribuée pour les indicateurs de performance, ne risque pas de rendre certains indicateurs désuets ?

M. MARC HUDON : Alors, c'est bien.

Pour la première question, Greg ?

M. GREG MCGILLIS : Donnez-moi une minute.

MR. MARC HUDON: Okay.

M. GREG MCGILLIS : Je cherche...

MR. MARC HUDON: Okay.

M. GREG MCGILLIS : ...(hors micro...inaudible)... des renseignements sur (inaudible) l'inondation.

M. MARC HUDON: Sur l'aspect économique, est-ce que...

David, the question was on the economic aspects between upstream and downstream, if there is a chance that it might discredit or render invalid certain criteria because of their monetary value.

M. ANDRÉ CARPENTIER : (hors micro...inaudible)
quand vous posez votre seconde question, à savoir que, si la caractéristique économique des inondations dans le lac Ontario, dans le Haut Saint-Laurent et dans le Bas Saint-Laurent soient (inaudible) des biens inutiles, vous pensez que c'est plus important en Haut qu'en Bas?

Mme NABILA BENKHEROUF : Non, la valeur monétaire n'est pas la même en Ontario qu'au Québec ou qu'aux États-Unis, et je pose la question : est-ce qu'on a utilisé les mêmes indicateurs pour ces régions-là ? Si c'est le cas, est-ce que cela ne rendrait pas désuets parce que ce que peut déboursier un plaisancier, par exemple, au Québec, ne doit pas avoir la même valeur que ce que vous dépenserez à...

M. ANDRÉ CARPENTIER : Si moi, je...

Mme NABILA BENKHEROUF : ...quelqu'un aux États-Unis?

M. ANDRÉ CARPENTIER : Si vous parlez des plaisanciers, je pense qu'il faut être prudent. Je pense que nos plaisanciers sont aussi actifs, je peux dire, que ceux des États-Unis par Ontario.

En tant de problèmes d'inondation, donc, les dommages, on a obtenu compte des valeurs des propriétés, des valeurs d'érosion, donc, des valeurs de remplacer les structures

de protection, des choses comme cela, donc, autant sur le lac Ontario canadien et américain, que le fleuve Saint-Laurent.

Donc, est-ce qu'à la fin... et c'est pour cela qu'il y a un item qui est très important - je pense mentionner - c'est qu'il n'y pas de pertes disproportionnelles (sic) entre, dans ce cas ici, les secteurs.

Donc, on n'accepterait pas de termes nets - je vais donner un exemple -- qui auraient 100 millions de dommages de côté du lac Ontario puis 30 millions du côté québécois, donc, le maximum net, la maximisation des bénéfices nets serait 70; ce serait quand même intéressant, mais cela ce n'est une chose qui est considérée. On essaie que les pertes ou les gains soient de façon assez proportionnelle et qu'il n'y aura une personne qui peut être, on va dire, noyée parce que l'aval n'est pas assez intéressant.

En termes de la navigation récréative. Je pense qu'on a quelqu'un qui peut parler, mais je me rappelle déjà, de plusieurs années, j'avais fait une certaine analyse et on était aussi bien équipé, la partie en bas que la partie en haut, en termes de bateaux et d'ensemble de bateaux, en nombres et en dépenses.

M. MARC HUDON : Vous voulez ajouter quelque chose, M. St-Martin ?

M. SERGE ST-MARTIN : Je peux dire la même chose que lui...

M. MARC HUDON : Microphone.

M. SERGE ST-MARTIN : Excusez-moi.

C'est que quand nous avons fait l'étude, nous avons travaillé, les canadiens et les américains, pour pouvoir voir si nos chiffres étaient à peu près les mêmes, on s'était (inaudible) du point de vue de dépenses de chaque plaisancier, c'était à peu près la même chose au Canada et aux États-Unis.

Maintenant, quand on a des chiffres, les chiffres qu'on voit et des chiffres économiques sont toujours en dollars américains. On y a converti cela en dollars américains.

M. MARC HUDON : Merci.

Greg, did you find..

M. GREG MCGILLIS : J'ai trouvé seulement une carte avec que vous l'avez déjà eue, mais ce n'est pas spécifique sur la rive en bas, mais il y a un problème parce qu'on n'avait pas la carte avec les renseignements spécifiques pour la rive en bas, mais encore, on pourrait la faire, mais aussi je pense, si je me souviens, que c'était surtout de l'île de Montréal, où on a des inondations.

M. MARC HUDON : Est-ce que ça va, Madame ?

Mme NABILA BENKHEROUF : (hors micro...inaudible)
Ma deuxième se concerne une carte graphique des ondes inondables. Est-ce que cela a été mis en place ? Oui, une carte où on identifierait les ondes qui sont vraiment fragiles.

M. GREG MCGILLIS : (hors micro...inaudible)

M. JEAN MORIN : Je peux répondre en partie. Je n'ai pas fait l'ouvrage moi-même, mais il y a des gens, avec qui

je travaille, qui ont fait le travail. On a une excellente carte graphique très précise des inondations dans le fleuve Saint-Laurent. On a une carte graphique qui a été fait au (inaudible) de rapporter dans l'ensemble du système.

Puis, la-dessus, on a appliqué les modèles qui sont également précis, donc, on parle d'une précision d'une erreur de 15 centimètres, puis on a une excellente distribution des ondes d'inondation. C'est principalement à l'île de Montréal et dans le secteur de Sorel pour le Québec et le lac Saint-Louis, bien sûr, dans une certaine portion, mais où cela existe.

M. MARC HUDON : Alors, on n'a pas la carte ce soir. On ne peut pas la montrer, eh, Greg ?

M. GREG MCGILLIS : Non, je suis désolé.

M. MARC HUDON : Est-ce qu'on peut la faire parvenir plus tard ?

M. GREG MCGILLIS : Je vais vous donner ma carte et...

Excellent. Vous aussi, Madame?

Mme MADELEINE NADEAU : (hors micro...inaudible) pour la simple raison parce que, dans le moment (inaudible) des inondations potentielles, mais on m'a aucune... aux inondations, que l'homme disait (inaudible) une carte avant de voter sur les plans parce qu'on regarde les inondations potentielles, cela nous fait un peu peur, en tant que je vais... les riverains-là, cela nous fait un peu peur. Si vous me dites que, comme moi, je regarde le Plan A et, économiquement, je me dis : oui, peut-être c'est une bonne

chose, mais le fait des inondations cella quand même dit beaucoup sur l'état qu'on va voter parce que c'est quand même, d'après ce que je vois là, c'est important.

La carte que vous dites que vous aviez là, dans la région de Montréal, cela comprend le lac Saint-Louis, côte Pointe-Claire, Dorval, Lachine et jusqu'à Beauharnois...

M. JEAN MORIN : Cela comprend toutes les rives à partir du barrage de Beauharnois jusqu'à Trois-Rivières.

Mme MADELEINE NADEAU : Okay. Donc, il fait qu'il a étudié.

M. JEAN MORIN : Oui.

M. MARC HUDON : Alors, si vous avez une adresse où on peut vous rejoindre, on va vous faire suivre la carte.

Oui, M. St-Martin.

M. SERGE ST-MARTIN : Est-ce vous pourriez avoir ces renseignements-là pour Sorel parce que je suis pas mal sûr que les mêmes questions vont vous être posées sur ce sujet-là ? Cela vous donne quand même une semaine pour les retrouvés. Je sais, je les ai vus ces renseignements-là. Ils sont excellents.

M. MARC HUDON : Oui.

Greg, on suggère d'avoir les informations pour la réunion de Sorel.

M. GREG MCGILLIS : Oui. Pas de problème.

M. MARC HUDON : Pas de problème. Ça va ?

M. ED ERYUZLU : Je pense que je vais ajouter à la question, in English if you do not mind.

I think that what you want to see is not where the flood plains are, but you also want to see where the differences are when it comes to flooding between A, B and D, just to make sure. Hopefully, we can get that for you people in time and also for the people in Sorel.

MR. MARC HUDON: For each region, yes.

MR. ED ERYUZLU: What you want to see is how much more of a difference of flooding there is between one and the other.

M. MARC HUDON : Okay. Merci beaucoup.

D'autres questions ou commentaires ? S'il vous plaît, nommez-vous.

M. DANIEL BEAUBIEN : Bonsoir. Je suis du Port de Montréal.

J'ai quelques questions.

The first one will be in English for you, David, because I guess that you will have to answer. When one of those plans is selected, whichever one it is, will there be any room left for deviations? For those who do not understand, if a vessel has loaded according to the predicted level of water in the river, a week before or two weeks before, and levels have not been what they were supposed to be, or flows or whatever, will there be any room to accommodate a heavy laden vessel that needs to come up the river?

MR. DAVID FAY: It is under discussion, Daniel.

Certainly, it is a very good question and we have

raised it at the Study Board and there are different opinions among different members of the Study Board, as to what the implications would be, and the Study Board has not decided, but it is certainly under discussion.

I should say that there is general agreement, among all of the Study Board members, that there will be deviations in certain cases, i.e. power blackouts, emergencies, ice jams, those sorts of things. But they have not gone far enough in defining exactly under what case so keep talking to the Study Board members and explaining your case. That is what I would say.

MR. MARC HUDON: That is for the first question.

MR. DANIEL BEAUBIEN: A comment in that respect is that those events occur less and less, I think. It is a matter of education as well so, anyway.

M. MARC HUDON : Juste pour compléter, it is important to note that this Study came about because the actual plan was being deviated more than 50% of the time. So the new plan that will come into effect, in fact, the IJC is probably looking at a plan where they want to deviate as little as possible.

Question number two.

MR. DANIEL BEAUBIEN: Question number two.

M. ANDRÉ CARPENTIER : (hors micro...inaudible)

MR. MARC HUDON: Yes, go ahead, André.

M. ANDRÉ CARPENTIER : Ce qui va arriver, par

exemple, c'est que, dans les plans qu'on a déjà élaborés, il y a déjà des déviations, qui existent dans le moment, qui sont intégrées dans le plan. On donne un exemple de la période de prise des glaces. Ce n'est pas fixe dans le temps. C'est suivant quand cela apparaît.

M. MARC HUDON : Oui.

M. ANDRÉ CARPENTIER : La même chose pour les problèmes d'inondation dans le lac Saint-Louis parce qu'on atteint un niveau d'eau, il y a quelque chose qui dit : Bien, okay, on retient de l'eau et qu'on va le relâcher plus tard. C'est la même chose lorsque ces plans-là a magasiné de l'eau sur le lac Ontario en fonction des problèmes, où on fait des besoins critiques qui devrait avoir plus tard à l'automne.

Donc, il y a déjà une partie de la réponse qui est intégrée dans les plans, ce que tu réfèrais, c'est quand même des déviations, mais peut-être plus importantes de vraiment une mauvaise prévision-là. Cela est encore en discussion. Il y a déjà beaucoup, beaucoup de déviations qui existent dans le moment qui ont été intégrées dans les trois plans.

M. DANIEL BEAUBIEN : Évidemment, si la "predictability" est meilleure, les besoins peuvent être moins importants.

M. MARC HUDON : Merci, André.

MR. DANIEL BEAUBIEN: Second question. When I looked at the three plans, Plans A and B do not perform nearly as well as Plan D in extreme dry periods: The 1930s, the 1960s and

the 1990s.

That is a concern because, in periods of low water, in those decades, both Plans A and B would give the Montreal area less water than they would have had under Plan 1958DD. That is already when you are below chart datum and then you are further down below chart datum. Of course, that is a concern because you are hurting more when you are already hurting commercially.

Am I reading those plans wrong or are there benefits in those plans that u do not see, except for that?

MR. DAVID FAY: Certainly, there are benefits, but maybe not for the Port of Montreal.

MR. DANIEL BEAUBIEN: I understand. You referred.. once we were talking about it and said that there were some other ways to look at the graphs in the long term. Are there other ways to look at those graphs for Plans A and B that would make me like them more?

MR. DAVID FAY: I do not know if there are for you, in particular, for the Port of Montreal. One statistic that comes to mind for Plan B is that levels will be below chart datum at Montreal 2% more.

MR. DANIEL BEAUBIEN: Yes, okay.

MR. DAVID FAY: It is a change from 11% to 13%. It is a small amount, but you are representing the Port of Montreal so you are not..

...(voice over voice)...

MR. DAVID FAY: ..but, in extreme periods, it is difficult.

MR. DANIEL BEAUBIEN: Just one last comment about the 5.55, it is not a comfort zone. It is a critical minimum. Vessels built for the trade, for the Port of Montreal, are built for a 6.15 water level. That is what allows them to be at full draft because, basically, when they made the business decision to build those vessels that big, it was based on historical water levels that were at 6.15 most of the time. So just to make that point. Thank you.

MR. DAVID FAY: I think that we all realize that and, and I think that that was part of the presentation. One of the findings is that it is very difficult to keep an adequate supply of water in the Port of Montreal for those ships. Even when we try to do it, some plans will basically use up the water that is available on Lake Ontario, and it ends up making things worse in a few months when we ret to keep the water levels up.

So it is a difficult balancing act to use that water, that is in storage on Lake Ontario, from the point of view of the Port of Montreal, effectively, and to know when to use it.

MR. DANIEL BEAUBIEN: Well, Plan D does pretty well, to finish on a positive comment, Plan D does pretty well for that. It is pretty close.

MR. DAVID FAY: Well, okay.

MR. DANIEL BEAUBIEN: Thank you.

MR. MARC HUDON: Your questions and comments are

very important. We have heard from commercial navigation, pleasure, riparians. So let us go back to the microphone.

Est-ce que quelqu'un d'autre a une question ou un commentaire ? C'est le temps. Oui, Monsieur, allez-y. Prenez le microphone pour la traduction, c'est plus facile. Merci beaucoup. Nommez-vous, s'il vous plaît.

M. JEAN BASTIEN : Juste pour l'information.

C'est si on voit dans le Richelieu, qu'ils sont en train de creuser le point (inaudible) câble à partir du Port du Montréal, justement, on fait ensuite la question tantôt. Est-ce qu'un de vos plans va empêcher des conséquences négatives de cela parce que (inaudible) pointait que le reste du lac Saint-Louis pourrait baisser nos eaux dramatiquement, et lac Saint-Pierre, entre autres, c'est vrai.

Est-ce qu'un de vos plans est meilleur ou cela va contrebalancer les effets ou...

M. MARC HUDON : Mais je peux vous donner une réponse personnelle. C'est que l'étude en question ne couvre d'aucune façon les besoins de la navigation commerciale pour du dragage futur, qui travaille avec la capitalisation. L'étude vise, essentiellement, à répondre aux besoins historiques de la navigation commerciale, en termes de volumes d'eau disponibles, avec une bonne navigable et voie maritime existante, dans ces normes, dans sa configuration actuelle. Donc, aucun (inaudible) contre-cas.

Les gens de la navigation commerciale, qui

participent aux Groupes techniques de navigation, qui sont ici, peuvent vous les détails particuliers, mais cela ne touche, d'aucune façon, une forme de gestion future de la voie maritime, autre que d'assurer les volumes d'eau pour les cargos, comme le Port de Montréal vient dire, et cetera.

André.

M. ANDRÉ CARPENTIER : C'est une question qu'on a eue à différents soirs-là, différentes places de présentation, et des gens de la Commission mixte internationale, qui ont répondu à cela, en mentionnant qu'il n'y a plus d'études pour pouvoir soit creuser, soit élargir la voie maritime de Saint-Laurent, donc, cela va éliminer les...

M. JEAN BASTIEN : Les plans pour en le futur...

M. ANDRÉ CARPENTIER : Les plans pour le futur, c'est le futur très, très futur. Ce qui sont en train d'étudier c'est une réévaluation de la voie maritime, telle que vous comprenez que les structures, qui sont là, sont là depuis 60 ans, 40 ans, donc, il y en a quelques-unes qui à être vieilles, peut-être désuètes et en besoin de modifications, alors, ce qui font une étude de réévaluation. Comment ils vont nettoyer, comment ils vont maintenir ces choses-là, de façon plus importante, qu'ils ont fait depuis les dernières années quand il y avait simplement une petite étude de maintenance.

...(voix sur voix)...

M. JEAN BASTIEN : ..pas plus pour répondre aux bateaux dont on a comparé tantôt...

...(voix sur voix)...

M. ANDRÉ CARPENTIER : Non, un peu plus qu'ils m'élargiront, pas plus non plus. Cela c'est quelque chose qui a été éliminée de la part du gouvernement du Canada dans les études de prévisibilité dont les américains voulaient faire.

M. JEAN BASTIEN : Cela c'est fait longtemps parce qu'il me semble un an...

...(voix sur voix)...

M. ANDRÉ CARPENTIER : Cela fait depuis au moins un an et demi que le Canada a dit qu'il n'y a pas d'études comme cela. Mais, il y a beaucoup de monde qui ne croient pas là, mais je suis obligé de répéter que c'est la réalité. Il n'y a pas d'autres. Il y a des études qui se font pour réévaluer, donc, améliorer et maintenir davantage, mais pas pour creuser ou élargir, donc, pas de plus gros bateaux.

M. JEAN BASTIEN : Merci.

M. MARC HUDON : Alors, des études comme cela sont très importantes pour la voie navigable. Continuez de vous intéresser puis continuez de vous questionner, comme vous le faites, pour vous assurer que vous départagez les enjeux parce ce que c'est important. L'étude s'est émise sur cinq ans. Elle vise à répondre à des besoins très importants pour les années à venir, alors...

Oui, Christiane.

Mme CHRISTIANE HUDON : Je fais partie du Groupe technique sur l'environnement et je sais qu'il est un petit peu

inhabituel que ce soit un membre du Groupe technique qui pose une question, mais je pense qu'ici peut-être on devrait profiter du fait que M. Gourd nous a fait le plaisir d'être parmi nous et c'est assez rare qu'on ait la chance de parler à un commissaire.

Vraiment, ultimement, on sait très bien, tous, que les plans que nous avons ici, tout le monde a travaillé très fort pour les mettre au point et, malgré le fait qu'on a tout travaillé très fort, il n'y a aucun des plans qui va faire l'unanimité et il va toujours y avoir certains des intérêts ou certaines des régions qui vont sentir qui n'ont pas autant de bénéfices ou qu'ils ont certains impacts qu'ils ne voudraient pas avoir. Cela va être la même chose pour certains intérêts, ainsi de suite.

On sait que vous allez prendre compte du rapport de la Commission mixte internationale, du Groupe d'étude, que vous allez consulter les gouvernements, que vous allez consulter les intérêts, mais, en bout de ligne, vous allez être six personnes, trois canadiens et trois américains, et vous allez devoir décider. Est-ce que j'aimerais que vous nous disiez : c'est comment est-ce que vous allez faire ? Sur quelle base est-ce que vous allez décider ? Est-ce que vous avez une idée ? Est-ce que vous vous y êtes préparés ? Est-ce que vous pouvez nous en dire un petit plus à ce sujet-là ?

M. ROBERT GOURD : D'abord, je dois vous dire qu'on a quand même un Groupe d'experts qui nous appuie. C'est bien certain que ce ne sont pas les six commissaires seuls qui ont la compétence pour répondre à votre question. Je me vois mal

représenté Herb Gray ou Jack Blaney, qui vient de l'ouest, et les américains.

Mais je peux vous dire une chose qui ne chatouille beaucoup. C'est dans vos études, personne ne semble faire mention de l'utilisation des eaux qui viennent de l'Outaouais. Je pense que les eaux qui viennent de l'Outaouais n'appartiennent ni aux États-Unis, c'est tout au Canada.

Alors, quel est le pourcentage qui a été utilisé dans vos études, qui donnent les débits et les niveaux dans le lac de Deux Montagnes et la rivière des Milles-îles, la rivière des Prairies, à l'alentour de Montréal ? Cela, à date, je n'ai pas vu aucune mention, et cela va être des questions qu'on va poser au Groupe d'étude lorsque vous arrivez avec votre rapport final.

On sait que ce sont toujours des canadiens, et surtout ceux qui ont représenté les intérêts de l'est du Canada, et on trouve que les études ont une tendance à englober les débits de l'Outaouais dans le lac Ontario et cela je ne suis pas sûr que je serais d'accord avec les résultats. J'aurai des questions à poser aux gens qui nous apporteront votre étude. Alors, c'est comme cela qu'on pourrait avoir notre décision (inaudible).

M. MARC HUDON : Merci pour avoir pris le bâton, M. le Commissaire Gourd.

Est-ce qu'il y en a qui veulent commenter sur ce point ?

André.

M. ANDRÉ CARPENTIER : Comme vous savez, je suis

aussi un des experts d'Outaouais. Il y en a d'autres ici dans la salle. On a tenu compte de la rivière des Outaouais dans le sens que, pour déterminer le niveau d'eau dans le lac Saint-Louis et dans le Port de Montréal et soit le lac Saint-Pierre, on a toujours tenu compte des débits qui sortent de la rivière des Outaouais et des tributaires. Donc, c'est dans ce sens-là.

On n'a pas demandé à la rivière des Outaouais de venir donner plus d'eau pour améliorer le niveau d'eau du lac Saint-Louis parce qu'on considère que déjà la régularisation de la rivière des Outaouais c'était tout à eux-mêmes et ce qui sort de la rivière des Outaouais (inaudible) c'est cela qu'on doit prendre en considération, et la même chose pour les tributaires.

Comme un bon Québécois, je suis toujours m'objecté à ce que la rivière des Outaouais vient régler des problèmes du lac Ontario, entre autres. Alors, c'est dans ce sens-là que la rivière des Outaouais a été tenue compte parce que c'est, effectivement, un input très, très, très important pour la région de Montréal.

Vous avez parlé de la rivière des Prairies, la rivière des Milles-Îles, il y a un impact lorsqu'il y a des inondations. Il peut avoir plus d'eaux dans ces deux rivières-là si le lac Saint-Louis est haut, mais, lorsqu'on en est dans une période de sécheresse, dans une période de bons niveaux, l'impact est pratiquement non-significatif. Vraiment là, c'est presque zéro. Donc, c'est la rivière des Outaouais qui vient alimenter la rivière des Prairies et la rivière des Milles-Îles, exclusivement.

M. MARC HUDON : Merci, André.

Alors, on ne l'élaborera peut-être pas plus sur ce point-là particulier.

Vous avez une question ? Au microphone et nommez-vous. Merci.

M. YVAN FORTIN : On rend des bons débats à fin de (inaudible).

...(rires)...

Je veux savoir que, dans les études de débits, si le fait que les populations, qui habitent près du fleuve puis on prenne vieux comme Montréal, évidemment, il y a une quantité d'eau qui est prise, qui est distribué dans le système d'aqueduc, qui rejetait près dans la rivière des Prairies, sachant qu'il a quand même des pertes significatives dans le réseau de l'aqueduc de Montréal. On parle de 30 à 40 %. Est-ce que c'est quelque chose qui est significative puis est-ce que cela a été considéré dans les études des débits ?

M. MARC HUDON : André, encore.

M. ANDRÉ CARPENTIER : On n'a pas considéré ces choses-là parce que ce sont quand mêmes des parties très, très, très, très minimes par rapport aux débits du fleuve Saint-Laurent. Lors, ce n'est pas de l'ordre du demi-pour cent ou quelque chose de ce genre-là. Ce que cela peut être important dans une petite rivière, mais, dans le fleuve là, ce qu'on a une moyenne de 6 00, 6 500 mètres cubes par seconde ce qu'on en prend peut-être 30.. même pas.

Puis, parce que vous parlez de pertes, effectivement, ce sont des pertes qui reviennent, par exemple, à la (inaudible), mais, même s'il y a des pertes, il ne fait rien dans ce système partout les hydrologiques puis aussi...

M. MARC HUDON : Merci, André.

Autres questions, commentaires ? Oui, Monsieur.

M. BENOIT PARÉ : Bonsoir. Du Réseau d'interventions prioritaires Ville-Marie,

J'aimerais élaborer un peu sur la problématique de la rivière des Outaouais et je me demande, à cet échec-là, s'il existe des graphiques séparés, qui montrent les apports des Grands Lacs autour de l'île de Montréal, exclusivement, les apports exclusifs de la rivière des Outaouais.

M. MARC HUDON : Sylvain. André, encore.

M. ANDRÉ CARPENTIER : Ce sont des choses qui existent qu'on n'a pas ici. Je pense qu'on n'a pas non plus fait déjà des graphiques de ce genre-là. Alors, ce sont les débits qui sortent du lac Ontario, plus les affaires qui viennent entre le lac Ontario et la région de Montréal, comparés à ce qui sortent à Carrion (ph), mais ce sont des choses qui sont très, très faciles à établir et, bon, si quelqu'un est intéressé là, ce sont des choses qu'on peut fabriquer, mais c'est assez, c'est très facile. Ces renseignements-là...

(pas de chevauchement entre la cassette 2, côté A et la cassette 2, côté B)

M. ANDRÉ CARPENTIER : ...pas un changement de

régularisation là parce que la régularisation existe, puis devrait demeurer telle qu'elle.

Ici, il y a des gains parce qu'il y a une amélioration de la régularisation de la rivière des Outaouais. Les résultats vont être tenus compte dans les prochains plans, de la même façon qu'on en tient compte ici. C'est pour cela qu'on a simulé la régularisation de la rivière des Outaouais pour en tenir compte, soit des gains, en termes de régularisation, alors, ce sera un bénéfice pour tenir compte des inondations pour la région de Montréal.

M. MARC HUDON : Merci, André.

Est-ce que ça va, M. Paré ?

M. BENOIT PARÉ : Merci.

M. MARC HUDON : Autres questions, commentaires ?

La production hydroélectrique, la navigation de plaisance ?

M. Marin.

M. SERGE ST-MARTIN : Saint-Martin.

M. MARC HUDON : Saint-Martin, excusez moi.

M. SERGE ST-MARTIN : Je m'occupe de la navigation de plaisance, mais mon non n'est pas Marin.

...(rires)...

André, j'aimerais savoir : est-ce que le barrage de Carrion - je me répète - quand ils ont construit de l'avoir un bassin de rétention - je me souviens de cela parce que j'avais de la parenté à Gatineau - cela devait inonder jusqu'à Gatineau. Mais ce que je voulais savoir c'est que le barrage de Carrion est comme

celui de Beauharnois. C'est simplement un barrage qui prend l'eau qui vient de la rivière des Outaouais puis il n'y a pas de bassin de rétention en arrière. Je pense qu'on n'a jamais tenu compte d'un bassin de rétention. Autrement dit, il n'y a pas de régularisation. De la rivière des Outaouais, on prend l'eau qui vient. Ce que je me trompe ?

M. ANDRÉ CARPENTIER : Jusqu'à la dernière phrase, c'était correct.

...(rires)...

...(inaudible) moins pas se tromper.

...(rires)...

En fait, le barrage de Carrion c'est un barrage qu'on appelle au fil de l'eau, qui prend l'eau qui vient des autres réservoirs, mais il y a une régularisation dans la rivière des Outaouais qui se fait par...

Et soit on a des questions à dire, bon : qu'est-ce que vous attendez pour faire la régularisation de la rivière des Outaouais pendant l'année où on a travaillé seulement sur le lac Ontario puis le fleuve Saint-Laurent, il y a sur la rivière des Outaouais 43 réservoirs et une trentaine de centrales hydroélectriques importantes.

Donc, il y a déjà - il y a d'autres personnes ici qui a travaillé avec moi là-dedans - on a analysé les endroits où on pouvait construire de nouveaux réservoirs pour éviter, effectivement, aider à travailler contre les inondations dans la région de Montréal et il n'y a pas qui sont importantes sans

coûter extrêmement chères et en donnant des résultats intéressants.

Donc, il n'y a aucun nouvel emplacement qui est rentable économiquement et socialement. On peut construire un barrage, mais cela va sur 6 000 ou 7 000 mètres cube par seconde, on va éliminer 300 mètres cube par seconde, puis cela va peut-être une année ou deux sur les 100 ans, donc, c'est effectivement non-rentable.

Alors, la rivière des Outaouais est présentement régularisée à, je dirais, 95, 96, à 17 %, il y a toujours place à amélioration, mais la marge de manœuvre est très, très faible et il n'y a pas encore assez d'endroits où on peut magasiner de l'eau pour éliminer complètement les inondations.

Comme j'ai expliqué, il y a toute la partie inférieure de la rivière des Outaouais où il n'existe pas de barrages, ni des réservoirs, mais qu'il n'y a pas de place aussi pour en faire, et c'est cette partie-là qui crée les inondations. Alors, lorsqu'il forme de la neige, on regarde l'eau passer, on n'a plus de place pour magasiner; la même chose lorsque des précipitations importantes.

M. SERGE ST-MARTIN : Merci.

M. MARC HUDON : Ça va ? Merci, M. St-Martin.

Merci, André.

Autres questions commentaires pour année une ?
Comment s'applique l'étude en question puis l'influence qu'on va avoir les variations climatiques ? Comment cela joue dans le

nouveau plan qui va être pris en compte ? Est-ce que les variations climatiques vont être intégrées d'une certaine façon ou si le nouveau plan va faire être surpris par les variations climatiques anticipées ?

Did you get all of that?

M. DAVID FAY: Oui, j'ai compris, je pense, mais je vais répondre en anglais. C'est plus facile.

All of the plans were tested with four different climate change sequences because there is a lot of uncertainty in the climate change modeling out there. We chose kind of one of the wetter scenarios and one of the drier scenarios and one of the warmer scenarios and one of the colder scenarios, to make sure that all of these plans at least functioned and did not break down if, indeed, we were to get one of these climate change scenarios.

So a similar sort of thing, we used the outputs of these global circulation models and we estimated what the hydrology of the Great Lakes basin and the Ottawa River would be, under these climate change scenarios, and then we tested these plans with, again, lots of different sequences, only climate change sequences, to make sure that they ran.

All of the plans run. They all produce results and they would all still function, but it is not to say that the results would make people happy. With the driest climate change scenario, the supplies coming into Lake Ontario would be reduced by about 25%. That is a lot of water and that would cause the levels of the Lower St Lawrence to drop, on average, in the order

of a metre, just the average level of the whole river, and there is not much that you could do about that because there is 25% less water coming into the system. We cannot magically create water and keep the levels up without some sort of structural change downstream, and we are not looking at that.

So all of the plans would still function, but I do not think that people would be happy with it. There would be a large degree of change and we are not really sure what the environmental implications of those are.

There are a lot of challenges just in modeling the present environment and its response to water levels. When you are talking about a whole new regime, which would have a different temperature range, different climate patterns, there are many things that the environment would be responding to, not just water levels, and the complexities there are a real challenge to model.

So we know that, in that dry sequence, things would not be very good and there would be a lot of change. The plans would still function, but we cannot say that people would be happy.

Does that answer your question?

MR. MARC HUDON: Yes. What about 1958D right now?

MR. DAVID FAY: Well, Plan 1958D, with deviations, would still function because the Board of Control, through its deviations, would adjust outflows as the supplies dried out, but that is sort of the high maintenance micromanagement sort of style of operation, and the Control Board might do maybe a better job

than some of these plans do because they would always be watching.

But the strict Plan 1958D would fail if you just left it to run on its own. It would basically drain Lake Ontario because there are minimum outflow limits in Plan 1958D. It says that, no matter how dry it is, we have to always let a certain amount of water down the river to satisfy other needs. Well, it would just cause the level of Lake Ontario to go to the bottom, where it would think that there was still some water there.

So Plan 1958D fails under climate change, but the mechanism that the Commission has, the Control Board, would adjust, of course, just as it has in very wet supplies and in the dry supplies that we saw in the 1960s.

MR. MARC HUDON: Thank you very much, David.

Une très bonne réponse.

Oui. Le microphone.

M. DENIS LEFEBVRE : Pêche social. On a travaillé avec une équipe de diverses personnes sur les choses climatiques (inaudible). Oui, c'est beaucoup de changement. En gros, je veux juste dire qu'est-ce que cela comprend, qu'est-ce que cela impliquait pour le tout système le fleuve Saint-Laurent.

Premièrement, ce qui arrive c'est que, comme c'est plus chaud globalement, il n'y a pas de fontes annuelles au printemps. Alors, il y a des écoulements en hiver qui se fondent de façon de plus continue, sans pointe au printemps. Cela c'est vraiment la grosse différence, non qu'un écoulement plus continu, peu de problème d'inondation en printemps. Mais, évidemment, des

baisses plus graduelles, des plus profondes à l'automne.

Le deuxième plan c'est qu'il y a tout est plus chaud, donc, il y a plus d'évaporation. Donc, il y a un cycle hydrologique qui est plus rapide. Plus d'évaporation amène plus de précipitation. Donc, il y a beaucoup plus d'eau qui roule. Indépendant des plans, c'est les élaborations (sic) qui gagnent, puis d'autres plans, il y a plus de précipitation.

Alors, c'est pour cela que, dans un des quatre scénarios, dont a parlé David, il y a vraiment plus de précipitation, plus d'eau dans le système. Donc, en fait, pour tout le bassin du Bas Saint-Laurent, en fait, on à peu près le même genre de niveau, à cause de cela, mais des trois autres scénarios sont plus secs, et apportent quelque chose qui va être le plus bas.

M. MARC HUDON : Cela va dire de question qu'on n'a plus de "peaks"...

M. DENIS LEFEBVRE : Oui.

M. MARC HUDON : Les "peaks", l'ordre de la fonte de neige en printemps, on n'y aurait pas ce que le lac Saint-Pierre a besoin, par exemple, le printemps, pour la crue printanière, pour le frai des poissons.

M. DENIS LEFEBVRE : Par exemple...

M. MARC HUDON : ...(hors micro...inaudible)...

M. DENIS LEFEBVRE : ...oui, on peut imaginer toutes ces implications-là.

M. MARC HUDON : Merci beaucoup.

Autres questions, commentaires ? Je remarque que, dans la salle, qu'il y a deux jeunes enfants. L'étude va justement répondre à leur époque et eux vont avoir à utiliser ou avoir besoin de cette eau-là. Vous n'avez pas de questions, les enfants? Vous ne voulez pas poser des questions scientifiques ? Cela va venir.

Est-ce qu'il y en a qui ont d'autre commentaire ou questions ? Non, alors, peut-être que je vais...

Oui, Madame, s'il vous plaît.

Name yourself. Thank you very much.

MS. JULIE GEDEON: It is just a curiosity question. I am from Canadian Sailings magazine. What happened to Plan C?

...(laughter)...

MR. MARC HUDON: Now, we are going to ask a highly qualified person to answer you. David

MR. DAVID FAY: Basically, we came to the Study Board with quite a few different plans and one of the candidates was a Plan C and it was dropped out because it was inferior to Plan D, in basically every category. So, although it was a little bit different, it had slight differences, they said: Well, Plan D is clearly better so why would we want to go to the public with Plan C? But there may be a Plan C coming. We are still working on new plans.

MR. MARC HUDON: Thank you very much.

Any other questions or comments? D'autres questions ou commentaires ? Sinon, je vais vous remercier beaucoup

puis je vais passer la parole...

Oui, Monsieur, s'il vous plaît, allez-y.

M. GEORGES NADEAU : Je suis résident d'un endroit près de lac Saint-Louis.

La question C'est que, présentement, vous faites une étude, vous avez des plans dont vous ferez une décision. Quand la décision est faite, vous avez dit dans un an et demi ou deux ans, est-ce qu'il y ait des plans déjà établis pour revenir sur la question, pour le futur, parce qu'il y a des choses qui vont changer, A à D ? C'est cela. C'est quoi l'avenir de tout cela, après que la décision est faite ?

M. MARC HUDON : Parles-tu d'"adaptive management"? Peut-être André peut répondre, mais oui. Une réponse courte, C'est oui.

M. ANDRÉ CARPENTIER : Oui, effectivement, il y a beaucoup de discussions sur une gestion adaptative, et ce qu'on veut vérifier c'est de continuer d'avoir des nouvelles informations et vérifier les informations qu'on en a. J'ai mentionné tout à l'heure que les informations, en termes de l'environnement, ce sont toutes les informations récentes, nouvelles. La majorité de ces informations-là a été recueillie dans les cinq, six dernières années. Alors, il y a des choses à continuer à consolider ces informations-là, donc, on devrait continuer à faire la recherche, d'accueillir des données. Aussi, est-ce que les programmes d'érosion qu'on a ici, toutes ces choses de (inaudible), ils réagissent de la même façon dont on en a

étudié. Ce sont des choses qu'on va continuer à vérifier.

L'autre chose, qui est demandée par les gens qui veulent faire de ce "adaptive management", c'est dit : bon, on a besoin de continuer à demander, aux gouvernements ou aux agences qui font des relevés de partout dans les cours d'eau, de continuer et peut-être de s'orienter vers tel, tel, tel sorte de renseignement pour nous aider, à nouveau, avoir consolidé toute cette information-là.

Mais, vous imaginez que cela se demande peut-être des changements d'orientation de leur part et, également, des budgets supplémentaires, donc, c'est toujours une question de "funding" là, à la fin. C'est ici toujours qui s'est produit.

Définitivement, la façon dont le Conseil d'étude travaille dans le moment, il va y avoir des suggestions à la Commission mixte internationale pour qu'il y ait une suite à ces choses-là. Il y en a qui nous suggèrent, ils nous disent : bon, j'espère que cela ne dura pas 50 ans avant que vous re-voyez un plan de gestion comme cela. Je pense qu'avec l'étude là-dessus, il faut être prudent parce que cela dépend - vous avez vu avec toutes les variations des apports que l'on reçoit - dépendant que, si on ait les cinq prochaines années de très, très moyennes, assez faciles à régulariser, bon, on ne pourra pas baser le nouveau plan sur des choses comme cela. Donc, il faut attendre d'avoir des hauts, des bas, des moyennes, et vérifier comment ce plan-là se comporte.

L'autre chose, on a parlé des déviations tout à

l'heure. C'est certain que, lorsque la Commission mixte internationale va accepter un plan et elle dira : on s'en va avec celui-là, avec in objectif, par exemple, du Plan B, on veut favoriser l'environnement.

Mais il ne faudrait pas non plus, après deux ans.. de problème qu'on n'a pas prévu, donc, que les gens ne sont pas satisfaits, disent : Parce que cela ne marche pas là, on suivra peu le même objectif. Donc, cela fait un peu l'intégration de tout cela qui va faire que... moi, je ne veux pas un changement avant quelques années - je parle d'au moins presque dix ans là - pour vraiment établir la performance du nouveau plan.

M. MARC HUDON : Merci, André. Ça va ?

Autres questions ou commentaires ? Sinon, je vais vous remercier d'avoir faciliter mon travail ce soir.

Je vais passer la parole à notre co-président canadien, M. Marcel Lussier. Merci.

MOT DE CLÔTURE

PAR MARCEL LUSSIER

M. MARCEL LUSSIER : Merci. Alors, c'est moi qui ai la tâche de clore la soirée.

Donc, selon les commentaires qu'on a reçus ce soir et selon les nombreuses questions qu'on a accueillies, vous voyez qu'il y a des problèmes à régler au niveau des régions et surtout pour les différents groupes d'intérêt.

La tâche est autant difficile parce qu'elle va être confiée maintenant nos commissaires, qu'ils eux doivent

décider.

Il y a encore temps pour vous de nous offrir vos intérêts. C'est ce qu'on vous demande ce soir de compléter un petit sondage. Si votre idée est déjà faite sur le choix du plan, vous pouvez voter.

Deuxièmement, vous pouvez aussi consulter notre site Web et même notre site Web est interactif, c'est-à-dire, vous pouvez poser des questions et on va vous donner des réponses. Ces questions et ces réponses sont aussi enregistrées et font partie de nos rapports annuels.

Donc, un gros merci pour votre participation et ceux qui veulent participer pour une autre fois, je vous invite, le jeudi prochain, à Sorel.

Bonsoir.

...(applaudissement)...

...La Réunion est ajournée à 20 h 55.

Transcribed from audio cassettes
Provided by the IJC -
Lake Ontario - St. Lawrence River Study Advisory Group

as per: -----
HELEN McLELLAN, Transcriptionist, editor
Helen McLellan Transcription Services
179 Charles Street
Arnprior, Ontario
K7S 3V5
Tel.: (613) 623-9606
Fax: (613) 623-5218
E-mail: helen.mclellan@sympatico.ca